

# UTILISATION DES RECOMMANDATIONS **DE L'IPBES EN BELGIQUE** RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018 | BRUXELLES, BELGIQUE





*Participants à l'événement "Utilisation des recommandations de l'IPBES en Belgique" à l'Institut de Recherche sur la Nature et les Forêts (INBO) le 1er octobre 2018.*



# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATIONS</b>	<b>5</b>
<b>TABLE RONDE</b>	<b>10</b>
<b>GROUPES DE DISCUSSION</b>	<b>16</b>
<b>-FLANDRE</b>	<b>17</b>
<b>-WALLONIE</b>	<b>22</b>
<b>-BRUXELLES</b>	<b>29</b>
<b>ÉPILOGUE</b>	<b>39</b>



# INTRODUCTION

L'événement d'utilisation des recommandations de l'IPBES en Belgique (*IPBES Belgian Uptake event*) était organisé par le Point Focal Belge de l'IPBES ([Point Focal de l'IPBES](#)) qui est coordonné par la Plateforme Belge de la Biodiversité ([Belgian Biodiversity Platform](#)). L'événement s'est tenu le 1er octobre 2018 à l'Institut Flamand de Recherche sur la Nature et la Forêt ([INBO](#)), auquel ont participé 80 personnes.

Cet événement d'une journée, le premier du genre, poursuit un certain nombre d'objectifs liés à la promotion de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques ([IPBES](#)); à la prise en compte de ses évaluations (notamment l'évaluation régionale pour l'Europe et l'Asie Centrale); et à la manière dont les participants peuvent participer à IPBES et contribuer à ses travaux. D'un point de vue plus pratique, cet événement visait également à susciter des actions concrètes pour la biodiversité et un engagement fort des administrations belges à ce sujet.

Le programme de l'événement comprenait un certain nombre de présentations, une table ronde et des groupes de discussion pour chacune des Régions, ce qui a donné à l'audience l'occasion d'interagir, soit en posant des questions en personne ou par Twitter.

Ce rapport se concentre principalement sur les résultats des sessions en petits groupes, en fournissant des suggestions concrètes pour mieux conserver la biodiversité dans les Régions sur base des résultats de l'IPBES.



# PRÉSENTATIONS

La réunion, a été introduite par Aline van der Werf, Responsable de Programmes liés à la Biodiversité à la Politique Scientifique Fédérale ([BELSPO](#)) et par Hilde Eggermont, [Point Focal Belge IPBES](#) et Coordinatrice de la [Plateforme belge de la Biodiversité](#) (basée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

Aline van der Werf a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté la Plateforme belge de la biodiversité, une interface science-politique financée par BELSPO, travaillant avec les autorités fédérées dans le cadre d'un accord de coopération. La Plateforme belge de la biodiversité fournit des services à la communauté scientifique belge engagée dans la recherche sur la biodiversité, ainsi qu'aux décideurs politiques et aux praticiens. Elle apporte également sa contribution et son soutien aux initiatives en faveur de la biodiversité au niveau national, européen et mondial. Aline van der Werf a expliqué que l'événement IPBES faisait suite à une [lettre ouverte](#) signée par 270 scientifiques belges en mars 2018. Dans cette lettre ouverte faisant suite à la publication des évaluations régionales de l'IPBES, les scientifiques ont appelé les différentes autorités belges à prendre des mesures urgentes pour sauvegarder et renforcer la biodiversité et à en faire une priorité de l'agenda politique belge.

Hilde Eggermont a commencé son intervention en sondant l'audience sur sa connaissance d'IPBES. Elle a ensuite expliqué comment les écosystèmes sous-tendent nos économies, et en même temps comment ceux-ci et les espèces qui les composent



s'effondrent à un rythme sans précédent. Elle a fourni des informations sur des éléments tels que la crise climatique, la diminution des campagnes au détriment de l'urbanisation, etc. comme le montrent les évaluations IPBES. Elle a poursuivi en indiquant qu'à la croisée des chemins dans l'histoire, il y a aussi des signes d'espoir : en 2015, près de 200 nations se sont mises d'accord sur des objectifs ambitieux de développement durable et de neutralité climatique. Ces accords représentent une occasion historique d'améliorer la vie de milliards de personnes et de placer la nature au cœur des décisions politiques. Hilde Eggermont a expliqué que l'IPBES peut aider à répondre à certaines des questions cruciales auxquelles il faudra faire face dans les années à venir. Créé en 2012 pour satisfaire aux demandes spécifiques des gouvernements, des accords multilatéraux sur l'environnement, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, l'IPBES compte maintenant 130 membres gouvernementaux, ainsi qu'un grand nombre d'observateurs. L'IPBES synthétise et passe en revue les connaissances existantes sur la biodiversité, qui servent d'appui à la prise de décision. Il génère également de nouvelles connaissances ("science pragmatique"), développe et promeut des outils et des méthodologies politiques, et crée des capacités de développement et d'utilisation des produits IPBES. Mme Eggermont a conclu en déclarant que l'IPBES avait besoin d'un soutien par des points focaux nationaux et d'événements comme celui-ci pour relayer les messages et accroître l'impact de l'IPBES.

L'orateur suivant était Pierre Biot (chef d'unité de la DG Environnement au [Service public fédéral de Santé Publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement](#)). M. Biot



*Pierre Biot, expliquant l'importance d'IPBES pour les scientifiques belges.*

a présenté la pertinence politique et l'impact de l'IPBES en Belgique et a souligné les initiatives fédérales pertinentes résultant de [l'évaluation de l'IPBES sur la pollinisation](#). Il a également expliqué les priorités du ministre fédéral de l'Environnement et les initiatives fédérales qui en découlent, notamment la campagne de sensibilisation des consommateurs [BeBiodiversity](#), les partenariats avec le secteur privé, etc.

M. Biot a également souligné l'importance des prochaines évaluations de l'IPBES, les possibilités pour les scientifiques belges de participer à cet effort et la valeur ajoutée des résultats de l'IPBES pour les décideurs en Belgique. (cf. [présentation](#)).

M. Thomas Koetz (Chef du Programme de travail au Secrétariat de l'IPBES), a donné un aperçu de la mise en place et des modalités de travail de l'IPBES, dans chacune de ses quatre fonctions (production de connaissances, évaluations, appui



*Présentation de l'évaluation régionale de l'IPBES pour l'Europe et l'Asie Centrale par Mark Rounsevell.*

politique, et renforcement des capacités). M. Koetz a également présenté les réalisations de l'IPBES résultant du premier programme de travail (2014-2018) et les développements futurs dans le contexte du deuxième programme de travail qui sera approuvé en mai 2019. (cf. [présentation](#)).

Mr Mark Rounsevell Mark Rounsevell (professeur à l'Université d'Edimbourg), co-président de l'[évaluation régionale de l'IPBES pour l'Europe et l'Asie Centrale](#) (dénommée plus tard comme "ECA" - *Europe and Central Asia*) a fait un exposé sur les résultats scientifiques de cette évaluation. Il a présenté les questions de politique générale abordées dans le rapport, l'état et les tendances de la biodiversité dans la région de l'Europe et l'Asie Centrale, les pressions, les impacts prévus sur la nature et dès lors sur les populations selon différents scénarios, les options futures et les voies du changement dit "transformationnel". Il a conclu son exposé sur une note positive, soulignant que



les décideurs ont de nombreuses occasions de renverser la situation (cf. [présentation](#)).

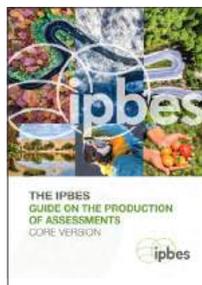
Enfin, Hendrik Segers ([Point focal belge pour la Convention sur la diversité biologique](#), IRSNB) a mis en lumière les principaux moteurs de la perte de biodiversité en Belgique et expliqué comment la politique de biodiversité est développée et mise en œuvre en Belgique. Il a souligné le fait que la mise en œuvre des accords sur la biodiversité en Belgique relève presque entièrement de la compétence régionale et a également expliqué les structures de coordination belge et européenne de la politique de biodiversité.

La session du matin s'est terminée par les témoignages d'experts belges qui ont participé à l'élaboration des évaluations IPBES. Ils ont brièvement partagé leurs perceptions sur ce que cela signifiait pour eux d'être engagés dans le processus IPBES. Certains experts ont mentionné les opportunités de collaboration en réseaux, les nouveaux partenariats et projets sur lesquels ils pourraient travailler, les publications à haut facteur d'impact relatives aux évaluations de l'IPBES qu'ils ont eu la chance de publier dans d'importantes revues, l'expérience unique qu'elles leur ont offerte, le sentiment de devenir un acteur d'interface science-politique (en s'assurant que les faits scientifiques sont entendus par les décideurs), etc. D'autres ont également partagé ce qui fonctionnait moins bien pour eux, comme la lourde charge de travail, la difficulté d'intégrer le travail dans leur planification quotidienne et l'enthousiasme initial des groupes de travail auxquels ils participaient, qui s'est vite dissipé lorsqu'ils sont retournés à leur vie quotidienne.



Mark Rounsevell conclut en expliquant que les experts peuvent être engagés à différentes étapes du processus d'évaluation (détermination de la portée de l'évaluation, évaluation et examen) et que leur niveau d'engagement dépend également du rôle qu'ils assument (co-président; auteur coordinateur principal, auteur collaborateur).

*Pour plus d'information, veuillez vous référer au Guide de production d'évaluations produit par IPBES ([IPBES Guide on the production of assessments](#)) développé pour les experts qui participent aux évaluations.*



## TABLE RONDE

L'après-midi a débuté par une table ronde animée par Sander Jacobs (Plateforme Belge de la Biodiversité / INBO) qui a également participé en tant qu'expert à l'évaluation IPBES ECA. Sander Jacobs a animé le panel en interrogeant les différents acteurs et parties prenantes sur l'utilité de l'évaluation ECA. Le panel comportait les membres suivants :

- Etienne Aulotte, Coordinateur du Plan d'Action Nature pour [Bruxelles Environnement](#).
- Philippe Baret, Doyen de la Faculté des Bioingénieurs de l'Université Catholique de Louvain ([UCL](#))



*De gauche à droite: M. Hoffmann, A. Teller, H. Eggermont, E. Aulotte, L. Bas, P. Baret.*

- Luc Bas, Directeur du Bureau régional européen - Union Internationale pour la Conservation de la Nature ([IUCN](#))
- Hilde Eggermont, Point Focal belge de l'IPBES ([IPBES NFP](#))
- Maurice Hoffmann, Administrateur Général de Institut Flamand de Recherche sur la Nature et la Forêt ([INBO](#))
- Anne Teller, Chargé pour la Politique de la Commission Européenne ([DG Environnement](#)).

Le groupe d'experts a discuté de plusieurs sujets tels que :

- la **valeur ajoutée de l'IPBES** par rapport aux évaluations antérieures et en cours
- les pistes pour **l'utilisation des évaluations mondiales et régionales de l'IPBES au niveau national et local**
- le **rôle de la recherche** dans la transmission du type de connaissances nécessaires aux évaluations transdisciplinaires



*Anne Teller, Commission Européenne - DG Environnement, partageant ses opinions sur la valeur ajoutée de l'IPBES.*

- les pistes pour **lier les évaluations de l'IPBES aux mesures de conservation sur le terrain**
- la probabilité que les résultats de l'IPBES soient **pris en compte par les gouvernements, le secteur privé et les citoyens**

Dans leurs réponses, les panélistes ont souligné divers éléments concernant:

## **-LA FORCE ET LA VALEUR AJOUTÉE DES RÉSULTATS DE L'IPBES :**

- » Les évaluations IPBES ont été rédigées et validées par de nombreux experts à travers le monde. Les résultats de l'IPBES ont donc un **poids scientifique considérable qui**



**est nécessaire pour accélérer l'action au niveau politique à l'échelle nationale et mondiale ;**

- » Le **caractère inclusif du processus IPBES** par rapport aux différents systèmes de connaissances (**sciences naturelles et sociales, savoirs autochtones locaux, savoirs des praticiens...**) dans les différentes régions du monde génère des produits uniques ;
- » Les évaluations de l'IPBES fournissent des **options de gouvernance, des scénarios et des voies pour stabiliser ou même inverser les tendances**. Ces options de gouvernance pourraient servir de base à des **recommandations plus pratiques à l'intention des gouvernements et des acteurs à l'échelle locale ;**
- » **L'importance de l'IPBES dans la fonction d'appui aux politiques**, qui fournit des **outils et des méthodologies concrets** susceptibles d'éclairer, d'aider et d'améliorer les décisions, l'élaboration des politiques et leur mise en



*Etienne Aulotte, Bruxelles Environnement, explique l'importance de traduire les évaluations de l'IPBES en recommandations concrètes à l'intention des autorités régionales et locales.*



œuvre aux niveaux local, national, régional et international pour protéger la nature et promouvoir ainsi sa contribution à la population et une bonne qualité de vie.

## LES EFFORTS DES ÉTATS MEMBRES ET DES PARTIES PRENANTES :

- » L'importance des **engagements volontaires et des partenariats pour la biodiversité**, et des évaluations **pour suivre les impacts des actions** ;
- » La nécessité d'un **traitement égal** (une voix tout aussi forte) des **scientifiques et des décideurs** dans les discussions sur les questions liées à la biodiversité.

## OPTIMISATION DES EVALUATIONS IPBES À L'USAGE DES LES ENTITÉS NATIONALES ET LOCALES :

- » L'importance de rendre les évaluations **accessibles aux divers intervenants** et de leur permettre de prendre des mesures afin que les rapports ne soient pas lettres mortes.
- » Le besoin de **traduction en langage économique** (comptabilité du capital naturel) afin que les **institutions publiques et les gérants d'entreprises puissent adapter leur paradigme économique en conséquence** ;
- » L'importance de choisir les bons messages, de les **communiquer efficacement** et de garder à l'esprit la diversité des audiences ;
- » La nécessité pour l'IPBES de **s'aligner sur les cadres existants et à venir** (tels que le cadre mondial sur la biodiversité après 2020 [-Post-2020 Biodiversity Frame-](#)



[work](#); l'[Accord de Paris](#) sur le climat ; l'[Agenda 2030](#) sur le [développement durable](#)) auxquels les gouvernements sont engagés.

## LA COMMUNICATION DES ÉVALUATIONS DE L'IPBES AU NIVEAU NATIONAL :

- » L'importance de la **narration (simplification des messages)** pour un public plus large/non-expert) ;
- » L'importance d'élaborer des **messages positifs** (plutôt que des scénarios catastrophe) pour inciter les **changements de comportement**.

## ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION POUR LES ÉVALUATIONS FUTURES :

- » **Liens entre la biodiversité et la santé** (santé publique et santé de la faune et de la flore)
- » Les **compromis entre les considérations sociales, économiques et environnementales** ;
- » **Coût de l'inaction** (c.-à-d. coût du maintien du statu quo et, par conséquent, de la non-prise en compte de voies plus durables).

## D'AUTRES QUESTIONS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ SOULEVÉES :

- » L'importance de fournir une **formation suffisante aux scientifiques**, en leur faisant comprendre que d'autres dimensions (c.-à-d. la **pertinence politique et sociétale**) sont également importantes ;
- » L'importance d'**engager de jeunes professionnels intéressés par le travail d'interface science-politique**.



## GROUPES DE DISCUSSION



*Discussion dans le sous-groupe Wallonie facilité par Sonia Vanderhoeven.*

Les **sessions parallèles** ont permis aux participants de discuter en petits groupes de la façon d'utiliser les évaluations IPBES en pratique dans les trois Régions : **Flandre, Wallonie et Bruxelles.**

Les discussions se sont organisées autour de trois questions :

- Quelles **initiatives régionales en cours pourraient être renforcées** par les résultats de l'IPBES et comment ?
- Quelles **nouvelles initiatives régionales potentielles pourraient être mises à profit** par les résultats de l'IPBES ?
- Que pourrait faire la Région pour soutenir l'IPBES? notamment en termes de recherche et d'innovation, de renforcement des capacités, de mobilisation des ressources, etc.

Les principaux messages émanant de ces discussions sont présentés au fil des pages suivantes.



# FLANDRE

[Introduction](#) par Steven Vanonckelen - Policy Officer Business & Biodiversity - Department Omgeving.

Après cette présentation, les participants ont discuté des éléments suivants:

## QUELLES INITIATIVES EN COURS POURRAIENT ÊTRE VALORISÉES PAR LES RÉSULTATS DE L'IPBES ?

- » Intégrer les résultats de l'IPBES dans l'élaboration des politiques à différents niveaux : Les **résultats de l'IPBES** pourraient être pris en compte lors de l'élaboration de diverses **stratégies politiques** telles que l'**accord de coalition gouvernementale**, le **plan de politique spatiale pour la Flandre** (BRV), la mise à jour du **programme de développement rural de la Flandre** et la prochaine stratégie européenne pour la biodiversité après 2020.
- » **Intégrer la biodiversité dans l'éducation à tous les niveaux** (primaire, secondaire, supérieur) : L'éducation en matière de biodiversité est cruciale pour façonner de nouvelles façons de voir le monde, de nouvelles pratiques et de nouveaux comportements et ainsi rendre possible la conservation de la biodiversité. **Grâce à l'éducation, la protection de la nature peut être intégrée dès l'enfance dans nos pratiques et réflexions quotidiennes.** Jusqu'à présent, l'éducation à la biodiversité en Flandre se limite principalement à l'enseignement secondaire et est largement théorique.



- » **Réitérer les approches/outils inclusifs de l'IPBES dans les projets régionaux et locaux:** L'IPBES utilise une approche inclusive fondée à la fois sur les sciences naturelles et les sciences sociales, les connaissances transdisciplinaires et interdisciplinaires, ainsi que sur les systèmes locaux de connaissances autochtones. Les projets régionaux et locaux pourraient réitérer ces approches inclusives et holistiques. Cela serait particulièrement pertinent pour les études d'évaluation.
  
- » Comparer les évaluations de l'IPBES avec des exercices similaires réalisés au niveau régional: Il pourrait être utile de **comparer les résultats de l'IPBES (en particulier les tendances et les scénarios) avec ceux des rapports sur l'état de la nature en Flandre (NARA) et d'analyser les leçons qui pourraient être tirées de cette comparaison.**
  
- » Accroître les **efforts d'intégration** en Flandre (c'est-à-dire intégrer ou inclure des actions liées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité dans les stratégies relatives aux secteurs de production, tels que **l'agriculture, la pêche, la foresterie et le tourisme**) : Les efforts d'intégration en Flandre peuvent être renforcés par les résultats de l'IPBES, car ils montrent clairement comment différents secteurs et politiques peuvent bénéficier de **l'intégration des questions de biodiversité.** Les résultats pourraient également renforcer l'échange des bonnes pratiques entre les acteurs concernés en Flandre.



## QUELLES NOUVELLES INITIATIVES POURRAIENT ÊTRE VALORISÉES PAR LES RÉSULTATS DE L'IPBES ?

- » **Transformation sociétale vers la durabilité** : De nouvelles activités susceptibles d'entraîner un **changement de comportement** devraient être lancées. En s'appuyant sur des **approches participatives, la co-conception (par exemple dans le secteur de la planification urbaine)**, l'engagement de la société civile (y compris les projets scientifiques citoyens) et l'**adaptation des programmes scolaires** pourraient conduire à une **prise de conscience et induire des changements de comportement** qui seront nécessaires pour s'adapter aux grands problèmes de société et conduire à un mode de vie durable.
- » **Intégration de la comptabilité du capital naturel** (c.-à-d. le processus de calcul des stocks et des flux totaux de ressources et de services naturels dans un écosystème ou une région donnée) : Ceci est particulièrement vrai pour le secteur privé, car les entreprises ont un impact et dépendent du capital naturel pour maintenir leur succès.
- » **Stimuler les initiatives écologiques et de reverdissement**: Les initiatives écologiques et de reverdissement de différents types dans les villes, les écoles, l'agriculture, les entreprises, etc. devraient bénéficier d'un **soutien** et d'**incitations** à être développées.



## QUE POURRAIT FAIRE LA RÉGION POUR SOUTENIR L'IPBES/ QUE POURRAIT FAIRE L'IPBES POUR SOUTENIR LA RÉGION ?

- » **Comblent les lacunes en matière de connaissances :**  
L'évaluation de l'ECA met en évidence plusieurs lacunes de connaissances. Les systèmes flamands de financement de la recherche (par exemple, le Fund for Scientific Research, Flanders) devraient se pencher sur ces questions, afin que les nouveaux projets visant à combler ces lacunes puissent être correctement financés et, en fin de compte, fournir les connaissances nécessaires à une meilleure prise de décision.
  
- » **Communiquer sur les résultats de l'IPBES : Soutenir la communication des résultats de l'IPBES** (sur les évaluations et sur les outils d'appui stratégique de l'IPBES). Plusieurs outils et canaux pourraient être utilisés à cette fin, y compris les médias sociaux, pour amplifier la visibilité. En ce qui concerne les évaluations, il pourrait être utile de faire une traduction néerlandaise du résumé à l'intention des décideurs, afin de faciliter son "adoption" par les administrations et ministères chargés de l'exécution.
  
- » **Apporter un soutien aux experts pour qu'ils participent aux évaluations de l'IPBES :** La mise en place d'un système de financement durable (ou pot commun) pour les experts flamands de l'IPBES et la formulation de directives claires pour la demande d'un tel financement permettraient d'augmenter le nombre d'experts participant aux évaluations;



- » **Contribution plus étendue à la révision des produits de l'IPBES** : Un engagement plus fort du gouvernement flamand dans la révision des différents produits de l'IPBES (projets de premier ordre, projets de second ordre) et dans la préparation des sessions plénières augmenterait l'appropriation et l'adoption des résultats de l'IPBES en Flandre.
  
- » **Mettre en place des mécanismes de contrôle et de suivi des actions liées à la biodiversité en Flandre** : Un meilleur contrôle et un meilleur suivi des actions mises en œuvre sur le terrain aideraient à adapter ces actions en fonction des nouvelles conclusions (IPBES) et des cadres politiques mondiaux et régionaux.
  
- » **Revoir les règlements et les législations en fonction des résultats de l'IPBES** : Traduction des options de gouvernance en réglementations et législations, par exemple, réformes fiscales, suppression progressive des subventions nocives, écologisation des politiques agricoles, planification urbaine, etc.



# WALLONIE

Présentation par Laura Maebe - PhD Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech.

Suite à cette présentation, les participants ont discuté des éléments suivants :

## QUELLES INITIATIVES EN COURS POURRAIENT ÊTRE VALORISÉES PAR LES RÉSULTATS DE L'IPBES ?

- » Débat public et processus participatifs : **Utiliser les résultats de l'IPBES comme cadre pour la mise en place de débats publics et de processus participatifs.**
- » **Initiatives publiques en faveur de la biodiversité** : Ces initiatives sont actuellement en cours en Wallonie afin de placer la biodiversité au premier plan des préoccupations politiques et publiques. Ces initiatives pourraient **bénéficier d'une plus grande visibilité et d'un plus grand impact si elles s'appuyaient davantage sur les résultats de l'IPBES dans leurs plaidoiries.** C'est le cas, par exemple, de la récente *"Proposition de résolution au Parlement Wallon visant à apporter une réponse urgente, transversale et d'envergure au déclin de la biodiversité et des services qu'elle assure pour la Wallonie"*. Une autre initiative est celle des *Ateliers de la biodiversité* (2018-2019), des ateliers dédiés prévus par le Service public de Wallonie qui prévoient de réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans les questions de biodiversité en Wallonie. Ils entendent interroger les



citoyens wallons sur la place et l'importance à accorder à la biodiversité.

- » **Diffuser et évaluer les résultats des projets de conservation de la nature** : Il existe un grand nombre de projets dédiés à la protection de la nature sur le territoire wallon. L'évaluation et la diffusion des résultats de ces projets pourraient s'appuyer sur les résultats de l'IPBES. Mettre ces projets en perspective avec d'autres projets similaires ou avec des résultats synthétiques globaux serait une valeur ajoutée importante et pourrait augmenter leur impact.
- » **Renforcer les initiatives existantes ou en sommeil** : Une série d'initiatives existantes ou inactives ont été identifiées comme exemples à réactiver, à soutenir ou à développer davantage :

**-WAL-ES** : une plateforme fédératrice à l'interface entre le Service Public de Wallonie et les universités. Elle vise à créer et à diffuser une série d'outils méthodologiques d'aide à la décision publique utilisant la notion de services écosystémiques ;

-Renforcer les projets déjà existants pour développer ou améliorer les infrastructures vertes ;

-Promouvoir les **labels écologiques** liés aux aspects de conservation de la biodiversité et améliorer leur transparence;

**-Inclusion plus large des données wallonnes dans le Global Biodiversity Information Facility ([GBIF](#)).**



- » **Augmenter les fonds publics pour la biodiversité :**  
Augmenter les fonds pour la biodiversité dans l'agriculture et limiter les fonds destinés à soutenir les activités nuisibles à la biodiversité.
  
- » Accompagner la transformation sociétale vers la durabilité : **Intégrer la nécessité d'une transformation sociétale profonde vers la durabilité et la protection de la biodiversité.**
  
- » **Améliorer les cadres législatif et réglementaire :**  
Améliorer l'intégration et la cohérence des législations, des politiques sectorielles et des processus de planification, afin de tenir compte des compromis et des synergies entre les préoccupations environnementales, sociales et économiques.
  
- » **Accroître la transparence et la participation du public :** en particulier dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, la gestion des forêts, la gestion de Natura2000.

## **QUELLES NOUVELLES INITIATIVES POTENTIELLES POURRAIENT ÊTRE VALORISÉES PAR LES RÉSULTATS DE L'IPBES ?**

- » **Sensibilisation aux questions liées à la biodiversité :**

-**Dans les écoles primaires et secondaires :** modification des programmes pour **induire un changement d'attitude, lancement de nouveaux programmes d'éducation intégrant la biodiversité/nature et la contribution de la nature à la population.**



-**Dans les lycées et les universités** : lancement de cours transversaux lycées/collèges et universités pour **intégrer les concepts de biodiversité, de biosphère, de contribution de la nature aux populations dans des programmes et cours universitaires plus larges, au-delà des sciences naturelles** (par exemple en économie, etc.).

-**Les autorités locales** pourraient également bénéficier de l'approche objective et scientifique de l'IPBES pour communiquer et convaincre.

-**Public** : Les résultats de l'IPBES devraient en outre être utilisés pour le lobbying en faveur de la biodiversité par le biais de **campagnes de communication** conçues en fonction des différentes parties prenantes et des différents types de publics.

» **Susciter un changement de gouvernance en Wallonie pour mieux intégrer la biodiversité :**

-**Développer une stratégie wallonne globale pour la biodiversité**: En termes de vision, il est nécessaire de développer une stratégie wallonne globale pour la biodiversité qui s'appuierait sur les résultats de l'IPBES.

-Mettre en œuvre de nouveaux processus pour permettre un **changement majeur vers une meilleure gouvernance** : Un virage majeur vers une meilleure gouvernance s'impose. Le développement d'un système d'**Inspection pour le développement durable**, similaire aux processus actuels d'Inspection pour les finances, pourrait être créé. Ce processus serait axé sur l'**évaluation de toute décision publique en matière de développement durable**. Cela permettrait de



modifier les processus et les comportements en matière de politiques.

-Permettre une **plus grande inclusion dans la gouvernance** : Il est possible d'améliorer la gouvernance grâce à des initiatives bottom-up et top-down, y compris une approche participative à tous les niveaux de décision et entre ceux-ci.

-**Évaluer les politiques de conservation de la nature par un organisme indépendant** : L'évaluation des politiques de conservation de la nature devrait être effectuée par un organisme indépendant dont les avis pourraient être rendus de manière impartiale, sans être soumis à aucune pression. En effet, la fonction d'évaluation devrait être structurellement indépendante des fonctions de gestion opérationnelle et de prise de décision dans les organisations. À ce titre, il est libre de toute influence indue, plus objectif et a le plein pouvoir de présenter des rapports directement aux niveaux décisionnels appropriés.

-**Améliorer l'évaluation de l'état de la biodiversité en Wallonie**: Les méthodologies utilisées pour évaluer l'état de la biodiversité en Wallonie devraient être améliorées et adaptées pour s'intégrer aux méthodologies IPBES afin que les résultats puissent plus facilement alimenter les évaluations IPBES.

» **Intégrer la biodiversité dans toutes les planifications et politiques sectorielles** :

-**Intégrer la biodiversité dans tous les secteurs** : La biodiversité devrait être mieux intégrée dans tous les secteurs d'activité



tels que le bâtiment, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la chasse, la pêche, le tourisme, la santé, etc.

**-Faire de la biodiversité un pilier des politiques agricoles en Wallonie** : La biodiversité devrait être un pilier majeur de la mise en œuvre de la *Politique Agricole Commune* (PAC) post-2020 dans la Région wallonne.

**-Inclure les considérations relatives à la biodiversité dans la communication sur les impacts de la consommation** : La prise en compte de la biodiversité devrait être renforcée dans toutes les activités de communication sur les impacts de la consommation sur l'environnement.

**-Agir en faveur d'un changement de paradigme économique**: Un changement de paradigme économique qui tiendrait compte de la biodiversité devrait être encouragé. En ajoutant les **taxes et redevances sur les activités qui ont un impact négatif sur la biodiversité dans tous les secteurs (y compris l'agriculture), nous pourrions opérer le changement de paradigme économique dont nos sociétés ont grandement besoin**. Un tel système reproduirait le principe du "pollueur-payeur" (c'est-à-dire que ceux qui ont un impact négatif sur la planète devraient être facturés). **Les pratiques agricoles actuelles (encouragées par les subventions publiques et les pratiques industrielles) ont un coût pour la société lorsqu'on considère leur impact sur l'environnement, et donc sur la santé**. L'utilisation des résultats de l'IPBES aiderait à **convaincre des avantages économiques des agrosystèmes respectueux de la biodiversité**. Cela contribuerait également à souligner le fait qu'**une économie saine repose fortement sur des écosystèmes sains** et que



**notre système économique actuel n'est pas durable si nous ne prenons pas en compte la biodiversité.** En outre, les résultats de l'IPBES pourraient contribuer à façonner des messages expliquant que la conservation de la biodiversité est la meilleure option économique pour nous tous, à court et à long terme.

**-Initier des échanges concrets entre l'IPBES et les autorités wallonnes :** Pour autant que les participants le sachent, l'existence et les résultats de l'IPBES sont largement inconnus et ne sont donc pas utilisés par les autorités wallonnes. Cette question devrait être réglée le plus rapidement possible.

## **QUE POURRAIT FAIRE LA RÉGION POUR SOUTENIR L'IPBES ?**

- » **Fournir l'expertise et les données wallonnes à l'IPBES :**  
Partager les données collectées sur la biodiversité à travers le GBIF et fournir l'expertise wallonne aux évaluations de l'IPBES.
  
- » **Communiquer activement sur les résultats de l'IPBES:**  
au public, aux médias, aux décideurs, aux différents acteurs de la nature et aux secteurs d'activité. Inviter des représentants de l'IPBES au Parlement wallon pourrait également être une option.
  
- » **S'assurer que les résultats de l'IPBES se traduisent par une mise en œuvre concrète :** Mettre en place des mécanismes concrets permettant de s'assurer que les recommandations de l'IPBES débouchent effectivement sur des décisions politiques et leur mise en œuvre en Wallonie.



# BRUXELLES

[Introduction](#) par Etienne Aulotte – Chef de service, Coordination Plan Nature – Bruxelles Environment.

Suite à cette présentation, les participants ont discuté des éléments suivants:

## QUELLES INITIATIVES EN COURS ET QUELLES NOUVELLES INITIATIVES POTENTIELLES POURRAIENT ÊTRE MISES À PROFIT PAR LES RÉSULTATS DE L'IPBES ?

### » Mieux intégrer la biodiversité en Région bruxelloise:

-Inclure dans la réglementation urbaine des **solutions fondées sur la nature comme les arbres de rue, les jardins communautaires, les bâtiments verts et les espaces verts obligatoires**, etc. Pour ajouter de telles composantes, il faudrait créer un organisme officiel dont l'objectif principal serait **d'ajouter d'autres composantes de la nature dans la réglementation urbaine**. En effet, à l'heure actuelle, les réglementations urbaines comportent très peu de composantes de la nature (ceci est principalement dû à l'époque où les réglementations ont été créées : celles relatives aux questions urbaines ont été créées avant celles sur la nature et depuis lors, très peu de mises à jour et d'intégrations ont été faites). Les recommandations des composantes nature à intégrer dans la réglementation urbaine seraient proposées par cet organisme officiel qui travaillerait ensuite sur le suivi de l'intégration effective dans la réglementation urbaine.



-Impliquer la **société civile et les écologistes dans la planification urbaine** : La participation des citoyens et des chercheurs provenant d'autres disciplines devrait être encouragée afin d'éviter de n'avoir que des urbanistes et des économistes dans les processus décisionnels urbains, car ces experts peuvent manquer de connaissances sur les composantes liées à la biodiversité.

-Créer des **subventions pour la mise en conformité avec des critères écologiques et pour les infrastructures vertes**: La Région bruxelloise devrait lancer des subventions pour promouvoir la rénovation des bâtiments existants avec des critères sur le respect des mesures écologiques afin d'**éviter la construction de nouveaux bâtiments** et de s'assurer que la mise en conformité se fait dans le respect de l'environnement. La **perméabilisation des trottoirs, des toits verts, des jardins fruitiers et d'autres initiatives de ce type devrait également être encouragée par la distribution de subventions**. Ces subventions devraient avoir pour objectif principal de **valoriser et d'améliorer la nature, la biodiversité et les services écosystémiques, en les considérant comme des biens publics**.

-Créer une **régulation des sols** et mettre en place une **autorité sol / biodiversité au niveau régional** : chargée de contrôler que l'objectif politique des sols sains est atteint.

-**Aménager des espaces perméabilisés et renaturer Bruxelles**: Rendre les zones perméabilisées le plus possible dans toute la région bruxelloise et **replacer de la nature le long de toutes les pistes cyclables et toutes les voies de tramway**. Les zones spécifiques qui sont actuellement dépourvues d'espaces



verts devraient faire l'objet d'une attention particulière. Par exemple, un **corridor vert le long du canal** devrait être établi.

-Appliquer à Bruxelles l'approche de la "**gestion mixte des espaces**" : Appliquer une gestion mixte des zones à Bruxelles afin d'avoir une plus grande variété et densité de logements, plus de logements abordables, de **réduire les distances entre les logements, les lieux de travail, les commerces de détail et d'autres commodités et d'accroître l'accès à des aliments frais et sains** car la **vente de détail et les marchés de producteurs** peuvent être accessibles à pied/en vélo ou en transit.

-Créer une **certification pour les bâtiments stimulant la biodiversité** : À l'heure actuelle, les certifications énergétiques pour les bâtiments sont établies. Nous pourrions mettre en place des certifications similaires pour la biodiversité, avec des lignes directrices claires sur la manière de rendre les bâtiments plus respectueux de la biodiversité.

» **Utiliser les nouveaux fonds publics pour investir dans des projets d'infrastructures vertes à Bruxelles :**

-Actuellement, les appartements et les maisons proches des sites Natura2000 sont vendus à un prix plus élevé sur le marché et l'argument de "*l'appartement proche d'un site Natura2000*" est utilisé comme argument de vente commercial. Le bénéfice supplémentaire que les sociétés de vente obtiennent (environ 50.000 Euros de plus pour les appartements situés à proximité des zones Natura2000) devrait être versé aux autorités publiques en charge de l'urbanisme. Ces bénéfices devraient



ensuite être réinvestis dans des projets d'infrastructures vertes dans la ville de Bruxelles.

-Interventions urbaines des pouvoirs publics fondées sur la prise en compte de la biodiversité : **Les interventions urbaines des pouvoirs publics doivent toujours être basées sur la prise en compte de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature. Si l'intervention protège et renforce la biodiversité et les valeurs sociétales, ces interventions publiques devraient avoir lieu. Si ce n'est pas le cas, elles ne devraient pas avoir lieu.**

-**Améliorer les transports publics à Bruxelles** : Moins de voitures signifierait moins de places de stationnement nécessaires. Ces **places de parking pourraient être utilisées pour réintroduire la nature dans la ville**. Les décisions politiques devraient être prises en conséquence.

-**Sensibiliser les administrations publiques de la Région bruxelloise aux valeurs de la biodiversité** : Faire du "lobby" ou sensibiliser les administrations publiques de la Région bruxelloise (travaillant sur d'autres questions que l'environnement, par exemple **l'urbanisme, le tourisme...**) aux **valeurs de la biodiversité et les inciter à agir sur la base de considérations liées à la nature**.

-Améliorer les solutions basées sur la nature à Bruxelles : **Utiliser les idées existantes pour améliorer l'utilisation des solutions basées sur la nature à Bruxelles**. Par exemple, [l'Atlas de la nature urbaine](#) fournit 1000 exemples de solutions basées sur la nature dans 100 villes européennes.



**-Verdir Bruxelles et mieux gérer les espaces verts** : Réparer le quartier piéton du centre-ville de Bruxelles : **ouvrir le sol aux plantes et aux arbres et le relier au réseau vert.**

**-Améliorer la gestion des eaux douces et souterraines à Bruxelles** : Filtrer l'eau avec des plantes autour des hôpitaux et autres bâtiments publics.

**-Utiliser les espaces verts et les plantes dans la rénovation des espaces publics** et encourager l'utilisation des espaces verts et des plantes dans la rénovation des espaces privés.

**-Améliorer les stratégies actuelles en y ajoutant des éléments de biodiversité** : Par exemple, ne pas remplacer le monitoring ayant donné lieu au Plan Régional d'Affectation du Sol ([PRAS](#)) mais ajouter plutôt des phases de suivi et les comparer aux stratégies de biodiversité.

**-Répondre à la nécessité d'un changement de paradigme économique en examinant l'impact écologique des importations et des exportations.**

» **Soutenir les actions citoyennes en faveur de la biodiversité urbaine et améliorer la sensibilisation du public à la biodiversité :**

**-Les initiatives d'agriculture urbaine devraient être soutenues:** Certaines initiatives d'agriculture urbaine existent déjà et de nouvelles initiatives devraient être **soutenues en fonction de leur contribution au maintien et à l'amélioration de la biodiversité urbaine.** En outre, elles devraient bénéficier d'un soutien pour créer une plate-forme de mise en



réseau et de partage des meilleures pratiques.

-Des **“centres d’interprétation de la nature” devraient être créés dans les zones urbaines** : Ces “centres d’interprétation de la nature” devraient être ouverts aux écoles et aux citoyens (par exemple: [Marais Wiels](#), espaces boisés et parcs, Cathédrale accueillant les faucons....)

-**Créer davantage d’initiatives de communication sur la biodiversité à l’intention du grand public** : Lancer davantage d’initiatives de communication à l’intention des citoyens comme celle créée pour les **Faucons pèlerins** : [‘Falcons for everyone’](#) en plaçant des caméras auprès des faucons, les citoyens se sont intéressés à leur préservation. **D’autres animaux pourraient bénéficier du même type de projets de soutien vidéo pour sensibiliser les citoyens à l’importance de la biodiversité urbaine.** D’autres actions d’éducation et de sensibilisation du public aux activités de la Région bruxelloise, telles que celles de l’[IBGE](#), devraient également être lancées.

-**Créer davantage d’initiatives pour la science citoyenne dans les villes** : Former davantage de personnes susceptibles de devenir des citoyens scientifiques et leur **fournir des outils adéquats pour enregistrer leurs données et les publier en ligne.**

-**Créer une stratégie de communication sur la biodiversité au niveau régional** : Une stratégie régionale de communication sur la biodiversité au niveau régional devrait être **axée sur les citoyens, les entreprises, etc.**



**-Augmenter le nombre de panneaux d'affichage sur les espèces urbaines** : Accroître et améliorer les initiatives en cours des panneaux d'affichage près de l'eau sur les espèces de chiroptères et de chauves-souris... Renforcer avec davantage de panneaux d'affichage sur, par exemple, la biodiversité des invertébrés dans le lac, etc.

**-Améliorer le système éducatif en y ajoutant des éléments de biodiversité** : Il est nécessaire de développer l'apprentissage de la biodiversité et de la contribution de la nature à la vie des gens, dans **les écoles, les universités**. Des programmes d'études et des formations devraient être ajoutés relatifs à la valeur de la biodiversité et des espaces verts. La promotion des liens entre la biodiversité et la santé devrait également être prise en compte dans l'éducation (cf. les initiatives de la Convention sur la diversité biologique -[CBD](#)).

**-Soutenir les citoyens qui ont des jardins urbains** : Fournir de l'**aide, des semences et de l'encadrement** aux citoyens qui ont des jardins ou potagers urbains. Leur donner de l'**information sur le jardinage écologique, les pollinisateurs**, etc.

» **Développer une compréhension mutuelle** :

**-Harmonisation du langage et de la sémantique** : Les urbanistes et les écologistes utilisent souvent le même mot mais n'ont pas la même compréhension du libellé. Il convient d'y remédier par des initiatives visant à harmoniser la langue **dans diverses disciplines telles que l'urbanisme et l'écologie**.



**-Renforcer la coopération et la collaboration :** Les aspects du comportement humain devraient être pris en considération dans le cadre d'un **changement de paradigme sociétal et économique**. Il conviendrait d'étudier les moyens d'améliorer la coopération et la collaboration afin de trouver des solutions sur la manière de mettre en œuvre de tels comportements dans tous les secteurs et au sein de la société dans son ensemble.

**-Revoir les pratiques de gestion des espaces verts :** Certaines pratiques de gestion des espaces verts par les autorités publiques devraient être revues. Par exemple, le drainage des lacs pour l'oxygénation des boues devrait être reconsidéré étant donné l'impact négatif qu'il a sur certaines espèces.

**-Traduire le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes en actions concrètes à Bruxelles :** Le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes devrait être traduit en actions concrètes à Bruxelles. Par exemple, la bernache du Canada et l'oie d'Égypte sont activement protégées lorsqu'elles nichent dans la Région bruxelloise. Pourtant, ce sont des espèces envahissantes. Jusqu'à présent, l'accent a été trop mis sur le problème posé par les instruments juridiques et réglementaires. De nouvelles options politiques doivent être explorées. En particulier, soutenir et accroître les initiatives de participation du public et accroître l'information et la communication sur la valeur de la biodiversité et le lien entre biodiversité et santé.



## QUE POURRAIT FAIRE LA RÉGION POUR SOUTENIR L'IPBES ?

**-Collecte de données** : La Région bruxelloise pourrait collecter et publier des données (par exemple sur le [GBIF](#)), et mener des **recherches spécifiques pour les évaluations IPBES**.

**-Référence continue à l'IPBES** : Si la Région se réfère constamment à l'IPBES lors de la mise en œuvre d'activités liées à la biodiversité, les autorités seront de plus en plus informées des résultats de l'IPBES et finiront par soutenir et financer davantage le travail produit par l'IPBES.

## QUE POURRAIT FAIRE LE POINT FOCAL NATIONAL POUR LA RÉGION DE BRUXELLES ?

**-Fournir des analyses et des chiffres digestes au bon niveau décisionnel en Belgique** : Les évaluations de l'IPBES et d'autres produits fournissent des tendances générales. Mais les **autorités régionales ont besoin de données plus concrètes et d'actions ciblées qu'elles pourraient adopter et mettre en œuvre concrètement au niveau régional**.

**-Traduire les résultats et les recommandations de l'IPBES aux autorités publiques** : Traduire les résultats et les recommandations de l'IPBES dans la formulation et le format dont les autorités publiques et les autres parties prenantes ont besoin contribuerait fortement à créer une dynamique en faveur d'activités nouvelles et en cours pour la biodiversité, car elles seraient basées sur les résultats de l'IPBES.



**-Apporter un soutien aux experts qui contribuent aux évaluations de l'IPBES** : Mettre en place des mécanismes pour fournir un soutien financier aux experts qui contribuent aux évaluations de l'IPBES.

**-Mettre en place des mécanismes pour mettre en œuvre des actions concrètes en Région bruxelloise** : Mettre en place des mécanismes et fournir un soutien pour le suivi de la mise en œuvre des résultats de l'IPBES au niveau régional.



## ÉPILOGUE

Le point focal belge de l'IPBES ([PFN Belgique](#)) souhaite remercier tous les participants d'avoir fait de cet événement un succès. Nous souhaitons également remercier tout particulièrement l'Institut flamand de recherche sur la nature et la forêt ([INBO](#)) d'avoir organisé notre événement dans ses locaux. Nous voudrions également remercier tout particulièrement le secrétariat de l'IPBES pour son soutien, ainsi que les intervenants qui ont fourni aux participants des informations clés liées à l'IPBES.

Nous voudrions également appeler les Régions à prendre en compte les résultats du brainstorming qui a eu lieu au sein des différents groupes de discussion. Nous restons disponible pour apporter notre soutien aux Régions afin de faire de ces recommandations une réalité.

**Crédits:**

**Texte par:** *Hilde Eggermont, Angélique Berhault, Lise Goudeseune, Sonia Vanderhoeven, Jorge Ventocilla, Sander Jacobs, et Dimitri Brosens. Traduction de l'anglais au français: Pierre Huybrechts, Aline van der Werf, et Angélique Berhault.*

**Layout par:** *Angélique Berhault, Belgian Biodiversity Platform.*

**Photos de:**

**-Page de couverture et en-têtes:** *Verdronken land van Saeftinge, Flandre, Belgique par Yves Adams @vildaphoto.net*

**-Photos de l'événement:** *Dimitri Brosens*



Biodiversity.be